

PUBLICATION LEGALE

Le Syndicat Energies Haute- Vienne va procéder à des travaux de :

- Installation de réseaux électriques.

d'une longueur de **600** m sur la commune de **St JOUVENT**

code INSEE code postal **87510**

Ces travaux comportent **4** tronçons :

N° Tronçon	COORDONNEES LAMBERT 93	
1	Origine	X: 562997.128024322 - Y:
	Destination	X: 562994.854461545 - Y:
2	Origine	X: 562999.401587099 - Y:
	Destination	X: 562482.166055264 - Y:
3	Origine	X: 562484.439618041 - Y:
	Destination	X: 562452.609739159 - Y:
4	Origine	X: 562484.439618041 - Y:
	Destination	X: 562494.670650539 - Y:
5	Origine	
	Destination	

Ces travaux seront effectués en génie civil conformément au règlement de voirie.

En application de la loi n°2009-1572 du 17 décembre 2009 (art L.49 du Code des Postes et Communications Electroniques), et du décret n° 2010-726 du 28 juin 2010, les collectivités ou opérateurs devront faire connaître auprès du **SEHV**, dans un délai de six semaines à compter de la date de la présente publication, leur intérêt pour ce projet.

Sans aucune réponse à l'issue du délai précisé ci-dessus, Le **SEHV** procèdera à l'activation de la phase opérationnelle.

La demande motivée de l'opérateur ou de la collectivité territoriale, est à adresser en lettre recommandée avec avis de réception à l'adresse suivante :

Le Syndicat Energies Haute –Vienne

Avenue Jean Giraudoux

ZA Le Chatenet – BP 15

87410 Le Palais sur Vienne

Contact : Téléphone 05 55 35 06 27 35 Télécopie : 05 55 35 49 01

Rappel :

Pour les réseaux aériens, lorsque l'opération nécessite la mise en place ou le remplacement d'appuis.

Pour les réseaux souterrains lorsque l'opération nécessite la réalisation de tranchées.

Mail : gtechnique.jlm@sehv.fr